

La formation supérieure en régions (France)ⁱ

Higher Education and Regions (France)

[Myriam Baron](#)

UMR « Géographie-cités » CNRS 8504

Université Paris 7 – Denis Diderot

France

Résumé

A chaque nouveau redéploiement du système de formation supérieure en France, la communauté scientifique est sollicitée pour mener études et réflexions sur l'existant et les possibles devenir de cet ensemble qui fait système. Quand l'épisode est bien avancé, les intérêts s'étiolent. Si la dernière vague de diffusion des équipements universitaires « U 2 000 » est finie, l'ensemble de ces conséquences n'a pas encore été cerné, quantifié et analysé. A partir des données fournies par la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP), ce travail propose de privilégier le niveau régional et d'envisager les principales caractéristiques de l'accès à l'équipement de formation et les changements majeurs enregistrés dans les principaux types de formation supérieure au cours des 15 dernières années.

Mots-clés : équipements, évolutions territoriales, formation supérieure, France, politiques publiques, régions

Abstract

With each new restructuring of the system of Higher Education in France, the scientific community is asked to undertake studies and offer reflections on the present state of the system as a whole and its possible future developments. By the time this phase is well under way, interest in the project has begun to wane. Although the latest round of announcements of university facilities (U 2000) has been completed, the overall results have yet to be determined, quantified and analysed. Using data from the DEP (the French Statistical Board of Education), this study aims to give priority to the situation at the regional level, and to describe the main features of access to educational facilities and the major changes recorded for the primary types of Higher Education during the past fifteen years.

Key-words : Higher Education, planning, regions, services, space changes, vocational training, France

Pourquoi dresser un état des lieux de la formation supérieure dans les régions françaises ? Parce qu'après maintes études et réflexions suscitées par la mise en œuvre du dernier plan de redéploiement « U 2 000 », l'intérêt semble s'être étiolé... Rien depuis cette période ou du moins pas grand chose. Les dernières évaluations concernant les conséquences de cette vague de diffusion de l'enseignement supérieur remontent aux environs de 1997, les derniers corpus de données traitées à 1994. Or, il s'en faut de beaucoup pour qu'une réponse définitive ait été apportée aux questions posées et reposées au début des années 1990. Comment cerner les principales caractéristiques de l'évolution de la localisation de la formation supérieure en France ? Dans quelles mesures ces caractéristiques constituent des orientations majeures poussant à repenser le modèle universitaire français voire à le redéfinir ?

Dresser un état des lieux de la formation supérieure en régions c'est s'intéresser directement à près de 2 160 000 étudiants, soit à peu près la population de Paris intra-muros. C'est enfin rappeler que cette population de jeunes est porteuse d'espoirs et au centre de nombreux enjeux économiques. Dresser un état des lieux de la formation supérieure en régions conduit à caractériser les situations de ces dernières en 2001 en fonction des étudiants inscrits dans les principaux types de formations supérieures, mais aussi des différentes trames régionales sur lesquelles ces derniers prennent appui : trame urbaine pour l'essentiel mais aussi trame des lycées. Ce premier bilan des différenciations interrégionales liées aux densités atteintes par chacun des équipements de formations supérieures demeurerait incomplet si les grands traits des évolutions enregistrées dans les régions au cours des quinze dernières années n'étaient pas soulignés. Quels rôles y ont joués les différents cycles de formation et les différents secteurs disciplinaires ? Quels équilibres ont été trouvés entre un « service de proximité » qui a pour mission principale l'accueil des nouveaux bacheliers et se résume aux seuls premiers cycles et une offre de formation plus ambitieuse qui correspond aux plus hauts niveaux des diplômes universitaires ? Selon que l'un ou l'autre sera privilégié, les attractivités des régions auront des caractéristiques différentes. Une offre de formations axée uniquement sur le début du cursus universitaire peut conduire uniquement, mais fort logiquement, à des recrutements de proximité pour l'essentiel infra-régionaux. A l'opposé, une offre de formations qui privilégie les troisièmes cycles universitaires peut s'avérer extrêmement attrayante pour des étudiants extérieurs à la région.

1. L'accès aux équipements de formation supérieure

1.1. Pertinences d'une approche régionale

Voilà donc le cadre régional posé et imposé. Or, dans un pays comme la France, qui jusqu'à une période récente était extrêmement centralisé, une approche régionale des structurations de l'offre de formations supérieures était sujette à discussions. D'autant plus que la formation supérieure est et demeure une activité urbaine. Toutefois, des publications récentes de l'OCDE (1997) ont présenté la région comme le niveau d'intervention approprié pour augmenter les niveaux de connaissance et de qualification des populations, autrement dit pour assurer le développement des ressources humaines, en rendant les différents partenaires plus facilement complémentaires, en facilitant l'intégration des politiques des secteurs publics et privés. De plus, les lois de décentralisation ont contribué à imposer ce nouveau cadre de référence tant pour l'observation que pour l'action. Même si la formation supérieure n'était pas directement concernée par ce nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités, de nombreuses régions sont apparues comme des partenaires financiers majeurs en prenant en charge de 20 à 33% du coût total de ce programme (DATAR (dir.), 1998). Dans la plupart des cas, les collectivités territoriales ont financé plus de la moitié de « U 2 000 ». Au niveau

national, les contrats de plan entre 1984 et 1999 portent trace de cet engagement croissant. Le volume financier, consacré par les régions à l'enseignement supérieur, a été multiplié par plus de 5 en 10 ans : de 2,5 milliards pour les contrats 1984-1988 à 13,5 milliards pour 1994-1999 (François-Poncet, 2003). Enfin, au-delà du rôle financier joué par les collectivités locales, la gestion de l'enseignement supérieur au sein des régions s'impose de plus en plus comme un outil de développement et d'aménagement du territoire. Les dimensions économiques liées à l'enseignement supérieur sont multiples (Gagnol et Héraud, 2001) : retombées économiques directes pour un territoire liées aux investissements et dépenses de fonctionnement des établissements, à la présence de nouveaux consommateurs (personnels et étudiants), effets indirects pouvant résulter des échanges entre les entreprises et les formations (Filâtre, 1997 ; Baron, 2000) ou sur le marché du travail via l'accroissement de la qualification de jeunes entrant sur le marché du travail.

1.2. L'extrême densité des trames d'équipements de formation en régions ou l'apparent triomphe de la « tentation provinciale » (Frémont, 1990-1991)

La mesure de la densité régionale des équipements de formations supérieures peut se concevoir de deux manières. On peut, dans un premier temps, se focaliser sur le nombre de lieux d'une même région délivrant une formation. On est alors en mesure de dire que, sur les 159 pôles universitaires recensés, toutes les régions disposent d'au moins un site accueillant plus de 2 000 étudiants. Que les disparités interrégionales sont importantes et semblent refléter les trames de peuplement : le Nord-Pas-de-Calais compte ainsi 8 pôles de plus de 2 000 étudiants tandis que la région Champagne-Ardenne ou le Centre n'en abritent que 2. On est également en mesure de dire qu'il existe en moyenne 23 villes dans une même région qui offrent des formations sélectives de niveau premier cycle Sections de Techniciens Supérieurs (STS), Instituts Universitaires de Technologie (IUT), Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Que cette moyenne régionale masque de profondes disparités entre la Corse, qui ne compte que 4 endroits offrant ce type de formations, et la Bretagne qui en abrite 37. Cette façon de traiter les densités ne renvoie pas directement aux questions relatives à l'accès aux équipements, leurs degrés de proximité, pas plus qu'à l'identification des lieux qui les abritent et qui peuvent être identifiés comme autant de « places centrales », enfin encore moins aux « bassins » de recrutement qui caractérisent chacun de ces services. C'est pourquoi le recours à la mesure d'une distance moyenne, qui sépare deux lieux offrant le même type de formation supérieure, est susceptible de mieux rendre compte des enjeux qui ont trait au « maillage » territorial lié à un service mais aussi aux concurrences qui peuvent se faire jour (cf. Encadré 1).

Encadré 1 : Quelques partis pris pour étudier l'accès aux équipements

Chacune des 21 régions métropolitaines (hors Ile-de-France) est caractérisée par le nombre de lieux qui abritent un des quinze types de formation supérieure retenus : 4 grands secteurs disciplinaires*3 cycles d'étude, plus les IUT, les STS et les CPGE. Il y a donc autant de dénombrements qu'il y a de types de formation. Comme la densité d'un équipement ou d'un service se conçoit d'autant mieux qu'elle est définie en fonction des distances qui séparent 2 pôles offrant ce service, on se ramène alors au type de répartition le plus couramment rencontré, la distribution aléatoire. Pour les 15 trames régionales d'équipement de formation supérieure, on définit une distance moyenne entre deux pôles délivrant un même type de formation à partir de la méthode d'analyse des semis de points dite « du plus proche voisin » :

$R_m = 0,5\sqrt{S/n}$ où R_m est la distance moyenne entre deux pôles (en kilomètres)

S correspond à la superficie de chacune des régions

n correspond au nombre de pôles délivrant un des 15 types de formation

Comme $(S/n)=1/d$ où d correspond à la densité de l'équipement,
 $R_m = 0,5\sqrt{1/d}$

La distance régionale moyenne ainsi définie pour chacun des 15 types de formation retenus est donc la distance moyenne la plus probable dans le cas d'une répartition purement aléatoire. Il ne s'agit pas d'une distance régionale moyenne calculée à partir des distances observées entre deux pôles. Le propos n'est donc pas de caractériser chacune des trames d'équipement de formation supérieure par rapport à une trame de référence mais de les comparer les unes aux autres.

On pourrait craindre que les distances moyennes caractérisant chacun des équipements de formation ne rendent compte que des disparités régionales dues aux superficies de ces dernières et à la densité de leurs trames de peuplement. C'est vrai pour certains types de formations, ce n'est pas le cas pour l'ensemble. Cette distance n'est que de 32 kilomètres entre deux villes délivrant au moins un type de formation universitaire : ce qui traduit l'extrême densité de la trame de formations supérieures sur l'ensemble du territoire (cf. tableau 1). A titre de comparaison, dans une étude analogue menée sur la trame des communes abritant au moins un lycée en 1994, cette même distance était égale à 30 kilomètres pour l'ensemble des départements français (Baron, 1999). Tout indique qu'au début du XXI^e siècle la trame des équipements de formation supérieure est devenue aussi dense que celle des communes abritant des lycées. Toutefois, cette distance varie significativement tant entre régions (de 17 kilomètres pour le Nord-Pas-de-Calais à 46 pour la Corse) qu'entre formations supérieures. La distance moyenne entre deux lieux qui délivrent des formations en STS n'atteint pas 17 kilomètres alors qu'elle est de près de 68 kilomètres pour les formations du secteur de la Santé (médecine, pharmacie, dentaire) : soit un rapport de un à quatre.

Tableau 1 : Densités des équipements universitaires

Types de formation supérieure	Distance moyenne entre deux villes (km)					Différenciation entre les régions (coefficient de variation)
	minimale		maximale		pour l'ensemble des régions	
Ensemble des formations supérieures	17	Nord-Pas-de-Calais	46	Corse	32	0,2
IUT	17	Nord-Pas-de-Calais	46	Corse	32	0,2
STS	11	Nord-Pas-de-Calais	27	Corse	16	0,2
CPGE	19	Nord-Pas-de-Calais	53	Midi-Pyrénées	36	0,2
2e cycles de Sciences et STAPS	17	Nord-Pas-de-Calais	51	Aquitaine	36	0,2
1ers cycles de Sciences et STAPS	17	Nord-Pas-de-Calais	53	Midi-Pyrénées	38	0,2
1ers cycles de Droit, Economie, AES	19	Nord-Pas-de-Calais	69	Picardie	38	0,3
2e cycles de Droit, Economie.	19	Nord-Pas-de-Calais	80	Auvergne	40	0,3

AES						
1ers cycles de Lettres et Sciences Humaines	22	Nord-Pas-de-Calais	89	Bourgogne	45	0,3
3e cycles de Sciences et STAPS	22	Nord-Pas-de-Calais	80	Auvergne	46	0,3
3e cycles de Droit, Economie, AES	19	Nord-Pas-de-Calais	80	Auvergne	48	0,3
3e cycles de Lettres et Sciences Humaines	22	Nord-Pas-de-Calais	89	Bourgogne	51	0,3
2e cycles de Santé	32	Alsace	106	Midi-Pyrénées	70	0,3
1ers cycles de Santé	45	Nord-Pas-de-Calais	106	Midi-Pyrénées	69	0,3
3e cycles de Santé	45	Alsace	106	Midi-Pyrénées	69	0,3
2e cycles de Lettres et Sciences Humaines	25	Nord-Pas-de-Calais	89	Bourgogne	46	0,4

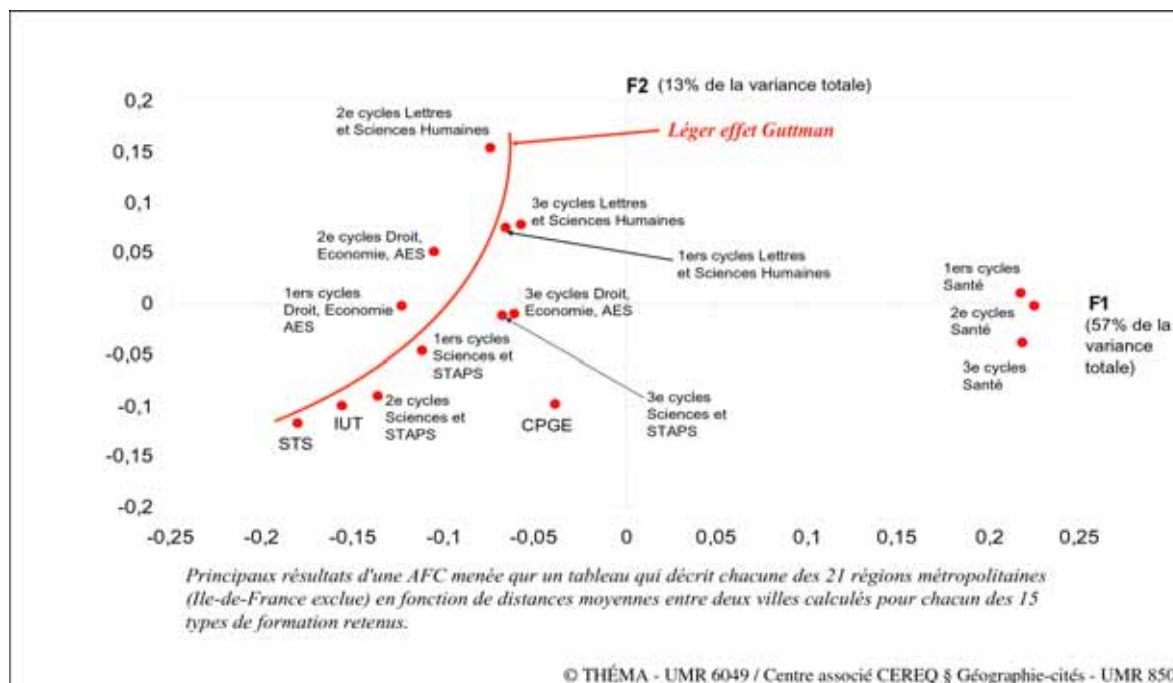
Sources : Amet X. & Baron M., 2003 ; DEP, 2001

Une autre façon de lire ces indicateurs est de regarder comment se positionnent les régions en fonction des densités des trames correspondant aux formations supérieures retenues. La région caractérisée par les distances moyennes les plus petites entre deux lieux délivrant un même type de formation est systématiquement le Nord-Pas-de-Calais. Des STS aux deuxièmes cycles de Lettres et Sciences Humaines, les distances moyennes varient de 11 à 25 kilomètres. La situation est beaucoup plus contrastée pour les régions caractérisées par les distances moyennes les plus élevées même si Midi-Pyrénées ressort pour les 3 cycles du secteur de la Santé, les CPGE et les premiers cycles des Sciences et STAPS.

En définitive, les distances moyennes caractérisant les différents types de formation supérieure n'introduisent pas de grandes différenciations entre les régions : les coefficients de variation se situent dans un intervalle allant de 0,2 à 0,4. De manière très surprenante, ce sont les formations en Lettres et Sciences Humaines de deuxièmes cycles qui contribuent le plus à différencier les régions. A l'opposé, ce sont les formations en Sciences et STAPS qui sont caractérisées par des distances moyennes plutôt homogènes dans l'ensemble des régions métropolitaines, en particulier celles correspondant aux deux premiers cycles. La combinaison de l'ensemble de ces trames fait émerger deux logiques d'accès aux équipements liés à la formation supérieure (cf. figure 1). La première, relativement attendue, correspond plutôt aux caractéristiques d'un service rare, d'une activité spécifique et est propre aux formations de santé - et ceci des premiers aux troisièmes cycles - : les distances moyennes entre deux villes les abritant, au moins égales à 69 kilomètres, sont significativement plus importantes que pour le reste des formations. La seconde renvoie davantage à un service en voie de banalisation, puisque la distance moyenne est souvent voisine de 40 kilomètres. Concernant 11 des 15 formations retenues, elle est caractérisée par des interrelations entre trames d'équipement – interrelations qui classent essentiellement les trames des équipements de formation

supérieure des plus denses aux plus lâches. Ces dernières sont liées les unes aux autres, des STS aux deuxièmes cycles du secteur Lettres et Sciences Humaines en passant par les premiers cycles de Droit, Economie, AES. Bien qu'un peu en marge, les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles se rattachent à cet ensemble.

Figure 1 : Organisation des différences inter régionales selon les distances moyennes séparant les équipements de formations supérieures



Sources : Baron M., 2003; DEP, 2001

Il s'agit là de résultats parmi les plus spectaculaires du plan « U 2 000 » qui prônait la « réduction des inégalités territoriales dans l'accès à l'enseignement supérieur » pour « lutter contre l'injustice sociale » (Jospin, 1998). Un tel acquis suscite néanmoins interrogations et inquiétudes. Compte-tenu de la stagnation voire de la baisse des inscrits dans l'enseignement supérieur, l'extrême densité des équipements de formation supérieure est-elle viable et peut-elle être maintenue dans les années à venir ? Enfin, un tel acquis ne peut rendre compte à lui-seul des changements importants de la fréquentation du système de formation universitaire, comme l'évolution des équilibres entre cycles d'étude courts et cycles longs mais aussi et surtout la « professionnalisation » croissante des formations universitaires.

2. Deux grandes tendances de l'offre de formations supérieures en régions

2.1. La professionnalisation des formations universitaires

Si l'ensemble des inscriptions à l'Université a tendu à diminuer de 3% au cours des 7 dernières années, cette légère baisse masque de profondes disparités entre les formations générales qui, tous cycles confondus, ont vu leurs effectifs fondre de 12% alors que durant la même période les formations à finalités professionnelles enregistraient une vigoureuse croissance de plus de 20% (cf. tableau 2). Sur les quelques 1,4 millions d'étudiants inscrits à l'Université, près de 40% d'entre eux sont inscrits dans une formation « professionnalisante » en 2002. C'est dans ce secteur qu'ont eu lieu le plus de créations voire « d'innovations » au cours de la dernière décennie, comme l'attestent l'ouverture des Instituts Universitaires Professionnalisants (IUP) et plus récemment la création des Licences professionnelles : ce qui a eu des conséquences très différentes sur les rythmes de croissance de ces formations au

cours des 7 dernières années. Dans l'ensemble des régions métropolitaines, tandis que les Maîtrises de Sciences et Techniques (MST) perdaient près de 4% de leurs étudiants – ne faisant en cela que se conformer à la tendance nationale pour l'ensemble des inscrits à l'Université –, les IUP tout comme les DESS enregistraient quant à eux une hausse d'environ 80% (cf. tableau 2). Hausse dont il convient de souligner qu'elle a profité à l'ensemble des régions et n'a donc pas contribué à créer des différenciations entre territoires. Ce qui n'est absolument pas le cas pour les Maîtrises de Sciences et Gestion (MSG) et les MST dont les évolutions ont contribué très fortement à différencier les régions métropolitaines entre elles. Les évolutions extrêmement contrastées des formations professionnalisantes, conjuguées à la création des Licences professionnelles ont permis l'équilibre au sein de l'Université entre inscrits en cycles courts et ceux des deuxième et troisième cycles (DESS, IUP, Licences Professionnelles, MSG et MST).

Tableau 2 : Evolution des formations universitaires à finalités professionnelles – 1996-2002

Types de formation supérieure	Evolution du nombre d'étudiants inscrits (% par rapport à 1996)						Différenciation entre les régions (coefficient de variation)
	minimale		maximale		pour l'ensemble des régions		
Ensemble des formations universitaires	-16,0	Champagne-Ardenne	7,5	Corse	-5,5	Limousin ; Picardie****	1,3
Ensemble des formations générales à l'Université	-30,5	Champagne-Ardenne	0,5	Lorraine ; Aquitaine	-17,0	Languedoc-Roussillon	0,5
Ensemble des formations professionnelles à l'Université	5,5	Basse-Normandie	55,5	Aquitaine	22,5	Corse	0,4
DESS	45,0	Bourgogne	144,6	Poitou-Charentes	79,0	Alsace	0,3
IUP*	6,5	Basse-Normandie	241,0	Bretagne	84,7	Poitou-Charentes	0,6
IUT	-5,9	Franche-Comté	44,0	Corse	4,3	Poitou-Charentes ; Pays-de-la-Loire	1,4
Diplômes universitaires	-80,9	Corse	110,6	Bourgogne	20,4	Languedoc-Roussillon	1,6
DEUST**	-33,3	Champagne-Ardenne ; Aquitaine	586,4	Bourgogne	39,9	Languedoc-Roussillon	1,7
MSG***	-91,3	Alsace	505,9	Nord-Pas-de-Calais	28,9	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,3
MST	-86,5	Corse	448,6	Limousin	-3,4	Bretagne ; Champagne-Ardenne	8,4

* Calculs effectués sur 21 régions (sans la Corse)

** Calculs effectués sur 19 régions (sans le Centre, la Basse-Normandie et la Picardie)

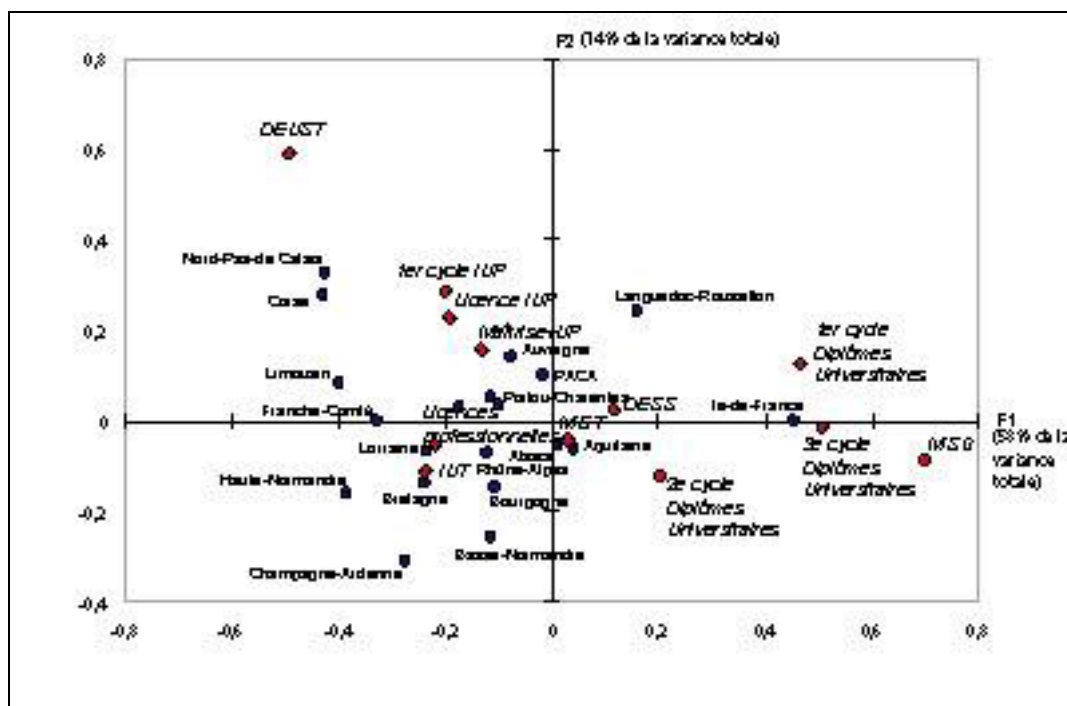
*** Calculs effectués sur 15 régions (sans l'Auvergne, la Franche-Comté, la Corse, les Pays-de-la-Loire, le Limousin, la Haute-Normandie et la Picardie)

**** Régions dont les évolutions correspondent peu ou prou à l'évolution médiane régionale.

Sources : Amet X. & Baron M., 2004 ; DEP, 2002

Ces évolutions très différentes et pour certaines très contrastées auraient pu se traduire par des changements tout aussi importants tant en ce qui concerne les associations de formations professionnelles en régions qu'en ce qui concerne leurs oppositions. Il n'en est rien. En 2002 comme en 1996, les formations à finalités professionnelles se répartissaient selon deux grands principes qui soulignent l'originalité de leur position au sein du dispositif universitaire. Le premier correspondant à une opposition majeure entre l'Ile-de-France, plutôt caractérisée par la présence des MSG, et les autres régions abritant plutôt des DEUST voire des IUT, des IUP et des MST. Il s'agit là d'une opposition propre aux formations à finalités professionnelles car elle ne recoupe en rien le classique début/fin de cursus universitaire connu pour l'ensemble des formations. Allant dans le sens d'une stabilité de l'architecture des formations professionnelles à l'Université, il est également intéressant de noter l'apparition des Licences professionnelles en fin de période à proximité des IUT. Le second principe correspondant à une opposition entre d'une part la Corse et le Nord-Pas-de-Calais dont la spécialisation est marquée par les DEUST et dans une moindre mesure les IUP, et d'autre part les autres régions dont les spécialisations dépendent de toutes les autres formations à finalités professionnelles (cf. figure 2). Au total, dans un secteur universitaire dans lequel les créations de filières sont plutôt nombreuses, il convient de souligner qu'elles ne contribuent pas à bouleverser significativement l'ensemble du paysage de la formation supérieure à finalités professionnelles.

Figure 2 : Principales composantes des différenciations interrégionales en 1996 et 2002



Sources : Baron M., 2004 ; MENRT-DEP, 1996-2002

2.2. La pression des nouveaux bacheliers et l'offre de formations de premiers cycles

La vigoureuse croissance des formations à finalités professionnelles n'a toutefois pas empêché la part de leurs premiers cycles de diminuer au cours des sept dernières années : elle est passée de 60% à un peu plus de 50%. Plus généralement pour l'ensemble de l'Université, bien que le nombre d'inscrits dans l'ensemble des premiers cycles généraux et professionnels confondus ait augmenté de plus de 30% au cours des 15 dernières années, les étudiants de

premiers cycles représentent en 2002 moins d'un étudiant sur deux (46%). Il y a donc primauté des cycles longs sur les cycles courts. Quelles ont été les conséquences de ce nouveau « déséquilibre » sur chacune des 22 régions métropolitaines ? Cette tendance à privilégier les formations universitaires de deuxième et troisième cycles s'est-elle traduite partout de la même manière ? Ce faisant, à conserver le fonctionnement du système de formations supérieures de la France métropolitaine. Au contraire, cette même tendance s'est-elle traduite différemment selon les régions ? Poussant ainsi à redéfinir leurs spécialisations respectives et les relations susceptibles d'en découler. Autant de questions auxquelles les données fournies par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) permettent d'apporter des éléments de réponse.

Une définition stable des différenciations inter-régionales

C'est ainsi que les différenciations inter régionales liées aux débuts de cursus universitaire peuvent être envisagées pour les 15 dernières années. Pouvoir caractériser les situations régionales telles qu'elles se présentaient en 1986 permet de saisir le système de formations supérieures tel qu'il était avant la forte croissance des étudiants consécutive à celle des bacheliers. Le fait de pouvoir caractériser les situations de 1986 à 2001 permet donc d'identifier les éventuels changements, inflexions ou accélérations consécutives à cet afflux de bacheliers mais aussi à la mise en place du plan « U 2 000 ». Force est alors de constater qu'il existe une grande stabilité des caractéristiques des différenciations interrégionales au cours de cette période : c'est ce qui ressort des résultats d'Analyses Factorielles des Correspondances (AFC) menées sur la répartition des étudiants selon les 7 grands types de formation de premier cycle retenus que sont les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), les Sections de Techniciens Supérieurs (STS), les IUT, et les premiers cycles des secteurs Lettres et Sciences Humaines ; Droit-Economie-AES, Santé, Sciences et STAPS. En 1986 comme en 2001, les régions se distinguent principalement selon qu'elles abritent comme l'Ile-de-France des formations sélectives plutôt généralistes comme les CPGE ou plutôt à finalités professionnelles comme les IUT – ce qui est le cas de la Picardie. Si modifications il y a, il faut les chercher dans les oppositions secondaires. En début de période, il existe une opposition entre d'une part les « formations supérieures courtes » (IUT et STS) et les CPGE et d'autre part les premiers cycles universitaires. En 2001, des recompositions se sont opérées déplaçant l'opposition entre d'une part les formations de premiers cycles majoritairement installées dans les lycées (CPGE et STS) et d'autre part l'ensemble des premiers cycles universitaires y compris les IUT. Les redéploiements universitaires des quinze dernières années ont conduit à identifier deux logiques de « services de proximité » aux populations : l'une qui tente de concilier sélection (CPGE) et formations supérieures courtes de masses (STS) et qui s'appuie sur la trame déjà dense des lycées, l'autre qui se développe en s'appuyant sur une partie de la trame urbaine et conduit à gommer la spécificité de la répartition des IUT par rapport à l'ensemble des premiers cycles. La relative stabilité de la structuration des premiers cycles entre 1986 et 2001 permet de suivre les évolutions enregistrées par les régions.

Encadré 2 : Appréhender les évolutions régionales liées aux formations supérieures

La façon de définir les évolutions régionales est largement inspirée des travaux et des méthodes développées par Lena Sanders concernant l'évolution du système des villes françaises en fonction de ses caractéristiques économiques et sociales (1992).

Les 22 régions métropolitaines sont ainsi repérées par une « trajectoire » dans le plan défini par les deux premiers axes d'une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) dans laquelle les individus sont les (22 régions X 5 dates d'observation à savoir 1986, 1990, 1993, 1997 et 2001) et les variables les 7 types de formations de premier cycle. Les évolutions

régionales correspondent aux « trajectoires » obtenues en reliant les positions des régions dans le premier plan (défini par les deux premiers axes) aux différentes dates. Ces évolutions peuvent alors être appréhendées en fonction de deux critères :

- les « positions » des régions dans le plan factoriel, définies par leurs coordonnées aux 5 dates sur les deux facteurs.

- les changements de ces mêmes régions caractérisés par les formes propres de leurs trajectoires et les rythmes de ces dernières appréhendés d'une part sur l'ensemble de la période d'étude, d'autre part pour chacune des sous-périodes (1986-1990, 1990-1993, 1993-1997 et 1997-2001). Le rythme du changement d'une région est défini par la distance euclidienne calculée entre deux points qui rendent compte de la position de cette dernière :

Si F_{1-86} et F_{2-86} représentent les coordonnées d'une région au début de la période et F_{1-01} et F_{2-01} représentent les coordonnées d'une région à la fin de la période, le rythme de changement sur l'ensemble de la période correspond à la distance euclidienne séparant les positions de la région en début et en fin de période :

$$d_{86-01} = \sqrt{(F_{1-01} - F_{1-86})^2 + (F_{2-01} - F_{2-86})^2}$$

ce rythme général de changement est affiné par la prise en compte des rythmes d'évolution des quatre périodes intermédiaires :

$$d_{86-90} = \sqrt{(F_{190} - F_{186})^2 + (F_{290} - F_{286})^2}$$

$$d_{90-93} = \sqrt{(F_{193} - F_{190})^2 + (F_{293} - F_{290})^2}$$

$$d_{93-97} = \sqrt{(F_{197} - F_{193})^2 + (F_{297} - F_{293})^2}$$

$$d_{97-01} = \sqrt{(F_{101} - F_{197})^2 + (F_{201} - F_{297})^2}$$

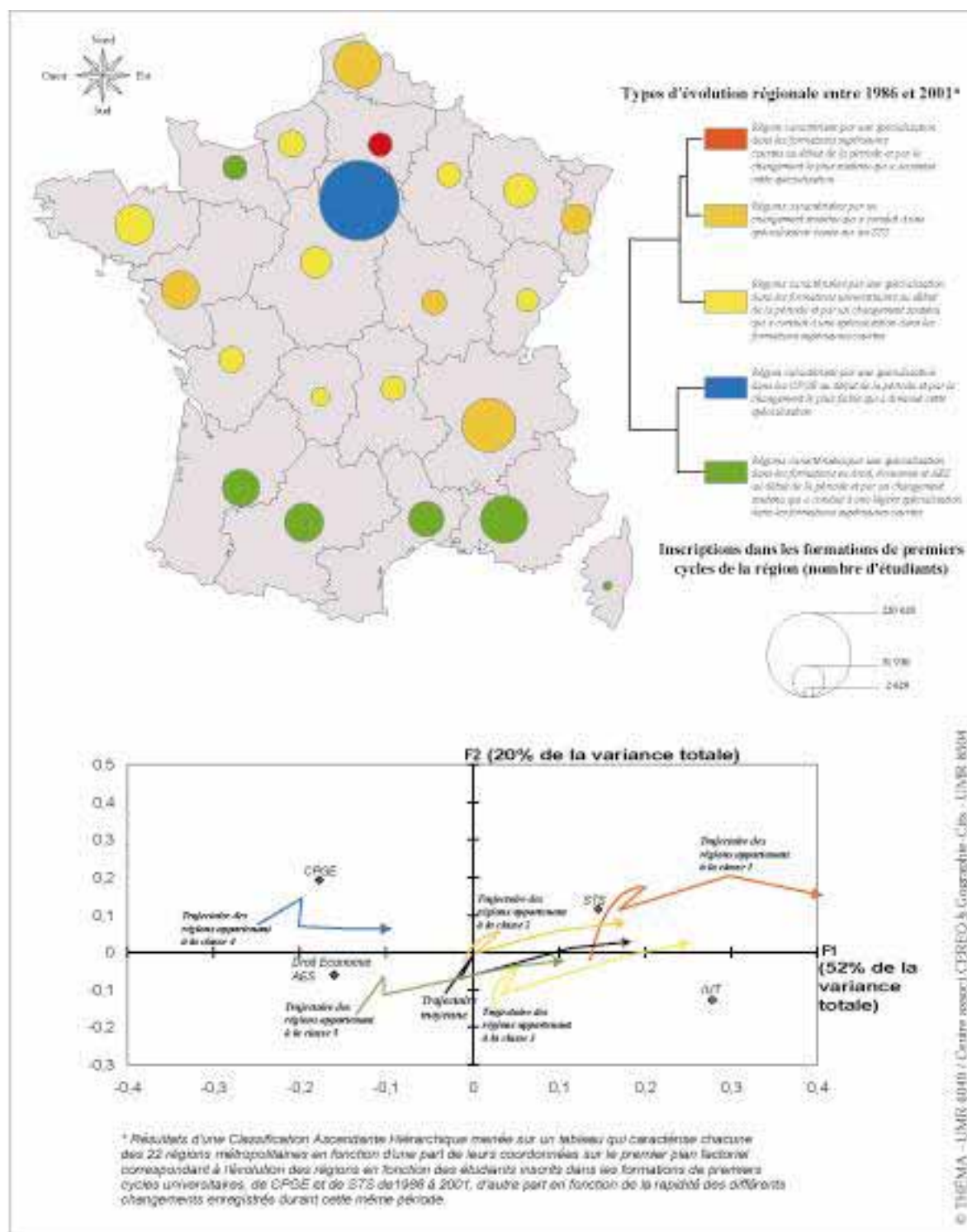
En règle générale : $d_{86-01} < (d_{86-90} + d_{90-93} + d_{93-97} + d_{97-01})$

Ces deux caractéristiques du rythme du changement régional entre 1986 et 2001 permettent de savoir si une évolution régionale extrêmement rapide sur l'ensemble de la période est due à des rythmes soutenus aux quatre périodes intermédiaires ou si elle est due à un démarrage très rapide suivi de ralentissements, ou encore à un démarrage plutôt tardif.

Des évolutions régionales marquées par les IUT et les STS

Les évolutions régionales ne sont pas continues, car aucune « trajectoire » n'est linéaire : toutes enregistrent la même rupture entre 1990 et 1993. Ce qui se traduit par une sorte « d'épingle à cheveu » avec la période précédente (1986-1990) et peut être interprété comme un retour « en arrière » partiel dans la structuration de l'offre de formation. La « trajectoire » moyenne en est une illustration (cf. figure 3) : elle s'étend parallèlement à l'axe 1, traduisant un changement majeur et de grande ampleur, marqué par le passage d'une absence de spécialisation en 1986 à une spécialisation en 2001 dans les formations supérieures courtes que sont les IUT et les STS. Dans l'ensemble de ces trajectoires, celle suivie par la Picardie retient l'attention : c'est la plus longue de toutes, marquant une accentuation de son profil vers les formations supérieures courtes. Pour y parvenir, cette région a connu une évolution soutenue au début de la période (1986-1993) et un renforcement de la spécialisation sur la dernière période. Cette région a la particularité d'abriter l'Université Technologique de Compiègne et de se situer dans le Grand Bassin Parisien, dont les dépendances à l'égard de la région capitale ont été si souvent soulignées voire fustigées. Une telle spécialisation dans les formations supérieures courtes ne manque pas d'interpeller dans la mesure où elle reste unique en France. A l'opposé, l'Ile-de-France a vu diminuer sa spécificité très largement fondée sur les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles en 1986 – et ce en dépit d'une évolution plus lente que partout ailleurs. Entre ces deux évolutions extrêmes, il y a eu place pour d'autres types de changements en apparence moins spectaculaires mais qui ont dû peser sur les profils régionaux d'offre de formations supérieures en régions.

Figure 3 : Types régionaux selon la spécialisation et le rythme du changement des formations de premier cycle entre 1986 et 2001



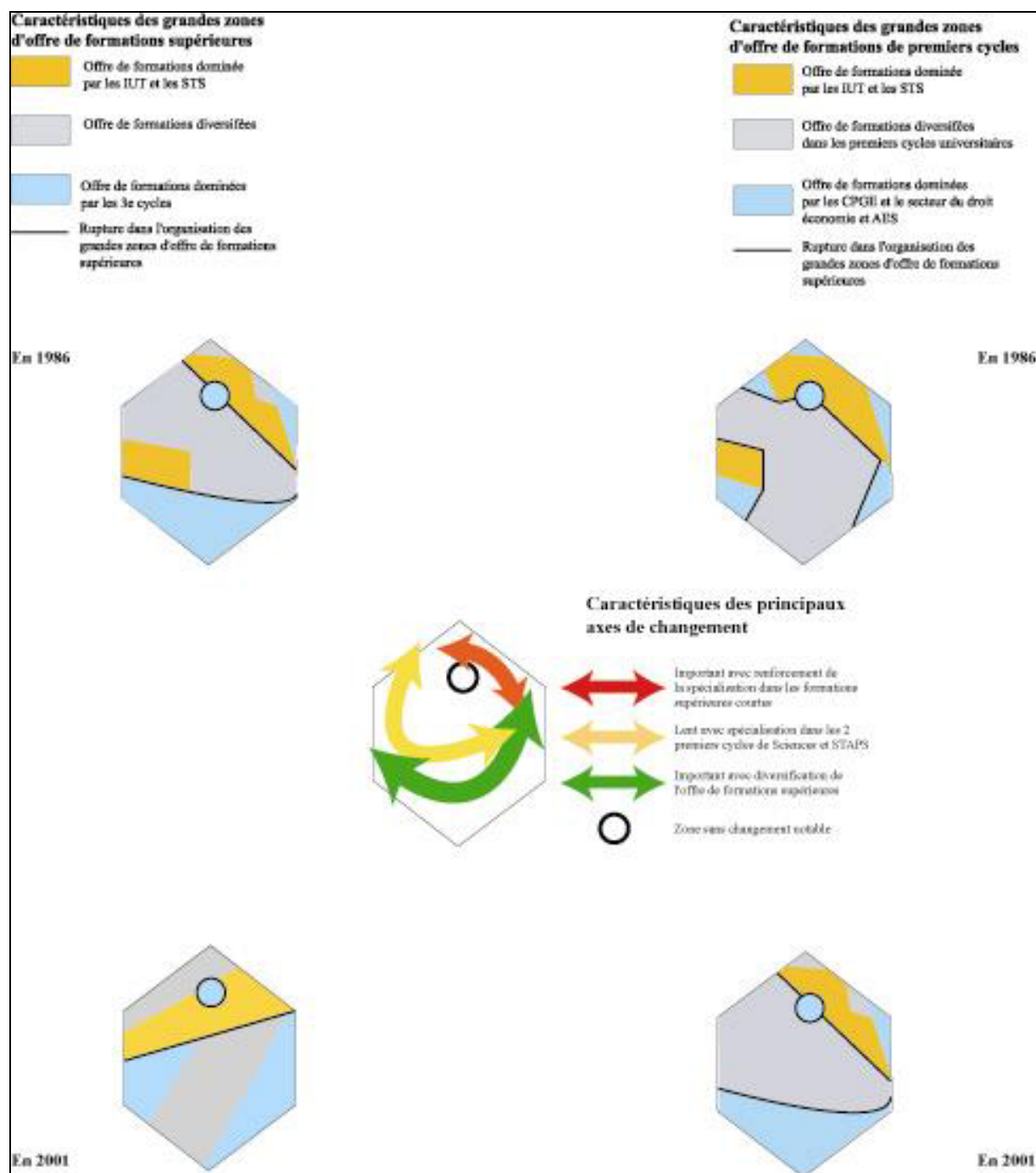
Sources : Baron M., 2003 ; MENRT-DEP, 1986-2001

3. Evolutions des offres régionales de formations supérieures

3.1. Une structuration plutôt stable des formations en régions ou l'impossible « rééquilibrage du territoire national » (Frémont, 1990-1991) ?

Comme dans le cas des formations de premier cycle, l'évolution des différenciations interrégionales pour l'ensemble des principaux types de formations retenus est caractérisée par une grande stabilité (cf. figure 4). En début comme en fin de période, il existe une opposition majeure entre d'une part les régions comme l'Ile-de-France dans lesquelles les formations de 3^e cycles en Lettres, Sciences humaines, Droit, Economie et AES sont sur représentées ; et d'autre part des régions comme la Picardie dans lesquelles les formations supérieures courtes (IUT, STS) sont omniprésentes. En début comme en fin de période, le premier facteur qui rend compte des oppositions majeures entre types de formation supérieure classe les régions selon leur taille : les plus petites conservent une spécialisation dans des formations à finalités professionnelles, alors que les plus grandes conservent leurs spécificités liées aux fins de cursus universitaires. Apparaît ensuite une opposition secondaire qui se maintient tout au long de la période : elle distingue les régions caractérisées par une sur-représentation des formations de 2^e et 3^e cycles de Sciences et STAPS comme Midi-Pyrénées et la Lorraine. Cette affirmation mérite d'être nuancée puisqu'en 2001 certes ces formations contribuent toujours à différencier les régions mais elles s'opposent cette fois aux STS, sur-représentées notamment dans les Pays- de- la- Loire.

Figure 4 : Structures et évolution de l'offre de formations supérieures en France métropolitaine



Source : Baron M. 2003

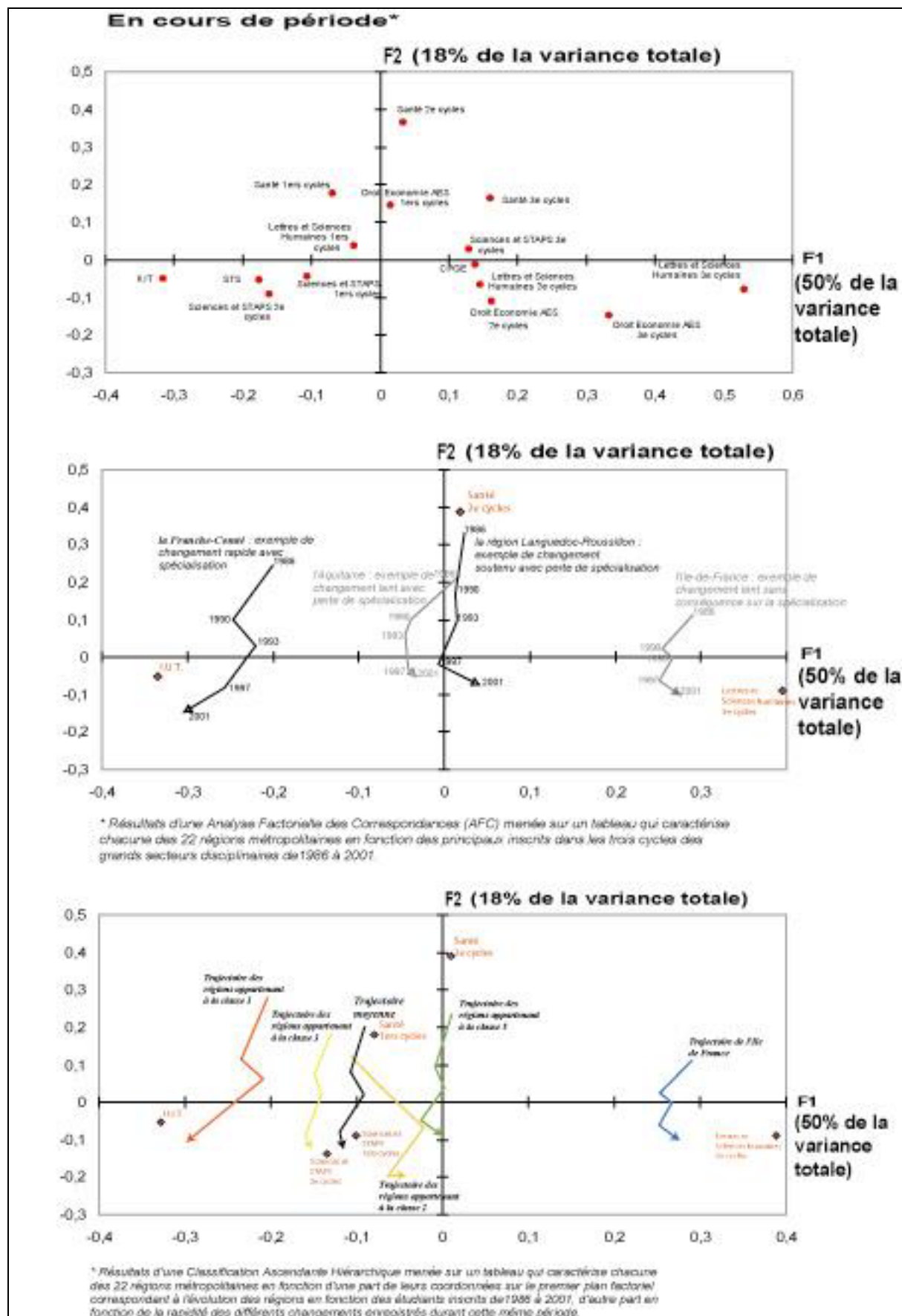
3.2. Entre spécialisations et diversifications, quatre grands types d'évolution régionale

Comme dans le cas des évolutions régionales liées aux formations de début de cursus universitaire, la relative stabilité de la structuration de l'information permet de suivre les évolutions enregistrées par les régions tout au long de la période. Comme dans le cas des évolutions régionales liées au début de cursus de formation supérieure, les « trajectoires régionales » analysées ne sont pas continues : elles sont souvent parsemées de ruptures comme le montre la trajectoire moyenne (cf. figure 5). Elle s'étend parallèlement à l'axe 2, traduisant un changement régional secondaire relativement important, caractérisé par le passage d'une spécialisation en 1986 due aux formations dans les premiers cycles de santé à une spécialisation en 2001 dans les formations de premiers et deuxième cycles de Sciences et

STAPS. Le changement est particulièrement important entre 1986 et 1990 mais aussi entre 1993 et 1997, tandis qu'une rupture dans la trajectoire apparaît entre 1990 et 1993. La dernière période est marquée par un net ralentissement du rythme de changement accompagné d'un léger infléchissement de la « trajectoire ». Pour l'ensemble des régions, il existe ainsi une différence majeure entre les évolutions régionales appréhendées d'une part à partir de l'ensemble des formations et d'autre part en fonction des seules formations de premier cycle.

Par rapport à cette évolution moyenne, une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) qui permet de prendre en compte les principales dimensions des changements constatés - à savoir la stabilité de la position relative de chacune des régions, leurs rythmes de changement sur l'ensemble de la période mais aussi les caractéristiques de ce même rythme sur les quatre sous-périodes retenues (1986-1990, 1990-1993, 1993-1997 et 1997-2001) – permet d'identifier quatre types d'évolution régionale (cf. figures 4 et 5) :

Figure 5 : Principales composantes des différenciations interrégionales liées aux formations supérieures et changements régionaux entre 1986 et 2001



Sources : Baron M., 2003 ; MENRT-DEP, 1986-2001

- **Les régions dont l'offre de formations supérieures a beaucoup changé entre 1986 et 2001 et qui acquièrent une nouvelle spécialisation.** La trajectoire moyenne de ces régions est la plus longue de toutes, marquant ainsi un changement global très fort de leurs profils de formations tournés en fin de période vers les formations supérieures courtes universitaires que sont les IUT. Pour y parvenir, ces 4 régions ont connu deux épisodes d'évolution particulièrement soutenus au début de la période (1986-1990) et entre 1993 et 1997. Plutôt situées dans la partie Nord-Est du territoire, ces régions comptent parmi celles qui ont le moins d'étudiants et ont peu bénéficié de la croissance générale du nombre d'inscrits dans les formations supérieures, à l'exception de la Picardie.
- **Les régions dont l'évolution de l'offre de formations supérieures correspond à la « trajectoire » moyenne régionale.** Cet ensemble présente une évolution assez proche de la trajectoire moyenne. Cette dernière s'étend parallèlement à l'axe 2, traduisant un changement régional relativement important caractérisé par le passage d'une spécialisation en 1986 due aux formations dans les premiers cycles de santé à une spécialisation en 2001 dans les formations de premiers et deuxièmes cycles de Sciences et STAPS. Cette classe qui regroupe le plus grand nombre de régions - 12 au total – comporte deux sous-ensembles distincts. Le premier comporte 10 régions situées plutôt dans une grande moitié Nord du territoire français dont l'évolution est plutôt faible avec un ralentissement très marqué dans la dernière période. La Corse et la région Midi-Pyrénées sont elles caractérisées par des évolutions parmi les plus fortes surtout durant la période 1990-1997 : évolution visant à « acquérir » un profil moyen régional de formations supérieures.
- **Les régions dont l'évolution de l'offre de formations supérieures est soutenue et vise à se rapprocher d'une offre régionale moyenne de formations supérieures** Cette classe diffère des deux autres non pas par l'importance du changement enregistré entre 1986 et 2001, caractérisé par un rythme soutenu, pas plus par les ruptures qui s'effectuent aux mêmes dates, mais plutôt par la localisation de leurs trajectoires. Tout semble donc s'être passé comme si ces cinq régions avaient tendu vers un profil moyen d'offre régionale de formations supérieures, se plaçant délibérément en situations de concurrence les unes avec les autres - ce constat paraît particulièrement pertinent pour les régions directement voisines que sont Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. A l'exception de l'Alsace, elles sont toutes méridionales et comptent parmi les effectifs régionaux d'inscrits en formations supérieures les plus importants tant au début qu'à la fin de la période.
- **L'Ile-de-France dont l'évolution de l'offre de formations supérieures a été globalement plus faible que celle de l'ensemble des autres régions sans conséquence sur les principales caractéristiques de l'offre de formations supérieures**
Tout au long de la période, cette région a conservé une spécificité très largement fondée sur les formations de 3^e cycles de Lettres et Sciences Humaines et dans une moindre mesure sur les 3^e cycles de Droit, Economie et AES grâce à une évolution très lente bien qu'extrêmement « chaotique » car « jonchée » de ruptures entre 1993 et 2001. Au final, pour l'Ile-de-France, cet épisode n'a pas eu de conséquence majeure sur les caractéristiques de l'offre de formations supérieures. Elle demeure la seule région à avoir une spécificité marquée dans les formations de troisièmes cycles de Lettres et Sciences Humaines et une relative spécificité dans l'offre de formations de premiers cycles avec les CPGE.

Conclusion : vers un bouleversement de l'organisation de l'offre de formation supérieure ?

A l'exception de l'Ile-de-France, les régions ont enregistré des modifications importantes dans leurs offres de formations supérieures tant pour les premiers cycles que pour l'ensemble des formations universitaires (cf. figures 4 et 5). On pense immédiatement à la Picardie, à Champagne-Ardenne ou encore à la Franche-Comté qui se sont progressivement forgé une spécialisation dans les formations supérieures courtes universitaires (IUT). Ces évolutions peuvent être considérées comme une des manifestations des tendances à l'œuvre dans l'ensemble du système universitaire : la professionnalisation croissante des formations universitaires. Ces tendances ont « conduit » ces régions, selon certains, voire les ont « cantonnées », pour d'autres, dans des formations certes sélectives mais de premier cycle. On peut s'interroger sur leur rôle et les relations qu'elles sont susceptibles de lier avec les autres régions. Autarcie pour garantir le bon fonctionnement des marchés locaux de l'emploi ? Régions destinées à former des techniciens supérieurs pour d'autres régions ? Ou enfin, régions correspondant à des « réserves » d'étudiants diplômés de premiers cycles reconnus et désireux de poursuivre en d'autres lieux leurs cursus universitaires ? Cette dernière hypothèse est d'autant plus crédible qu'actuellement plus de 60% des titulaires d'un DUT poursuivent des études à l'Université. On peut aussi s'interroger sur l'avenir de ces régions, sur leurs capacités à émerger dans le cadre de la mise en place de la réforme LMD et de la diffusion des licences professionnelles. Ce qui a été dit pour les régions caractérisées par les évolutions les plus rapides peut être en partie repris pour l'ensemble des régions qui ont acquis en fin de période une spécificité liée aux formations de 2^e cycle de Sciences et STAPS.

Enfin, il paraît prématuré de conclure définitivement sur la situation des grandes régions universitaires de province. Ces dernières semblent avoir toutes suivi une évolution visant à se doter d'une offre de formations supérieures similaire voire interchangeable. Ce faisant, elles se sont mises dans des situations de concurrence directes les unes avec les autres. Dans un contexte de stagnation voire de diminution des inscriptions dans les différentes universités du territoire, des questions émergent quant à la viabilité de telles situations : dans quelle mesure l'exacerbation des concurrence entre les établissements et les territoires qui les abritent ne vont pas conduire à la disparition de ce modèle diversifié et à l'émergence de nouvelles spécialisations territoriales ? Ces évolutions singulières reposent avec acuité les questions relatives à la formation supérieure comme service aux populations. De quelles populations parle-t-on ? Quels services a-t-on en tête ?

Les grands bouleversements décrits auparavant ont non seulement affecté l'ensemble des offres régionales de formation mais ont eu tendance à accroître les différences entre régions : c'est vrai pour les premiers cycles pour lesquels les disparités ont augmenté de 30%, c'est à nuancer pour l'ensemble des formations (cf. tableau 3). Dans ce dernier cas, 1993 marque une rupture entre deux périodes : de 1986 à 1993, les différences entre profils régionaux de formations supérieures ont tendance à sensiblement diminuer ; depuis cette date on assiste à une reprise et surtout une accentuation de ces mêmes différences. La tendance à l'accroissement des disparités inter-régionales dues à la formation supérieure vient nuancer l'homogénéisation sur l'ensemble de la métropole de l'accès à l'équipement de formation supérieure. Tout ceci contribue à montrer combien les évolutions régionales liées à l'offre de formation supérieure voire les politiques publiques dans ce domaine ont eu des effets extrêmement différents, complémentaires voire contradictoires. Au-delà d'un accroissement plus ou moins marqué des disparités régionales, force est de souligner que ces grands bouleversements n'ont rien à voir les uns avec les autres : c'est ce que révèle le croisement

des principales trajectoires régionales en fonction de l'ensemble des formations avec celles dues aux seules formations de premiers cycles.

Tableau 3 : Vers un accroissement des disparités entre régions ?

Dates de références	Principales différences inter régionales (étendue = valeur maximale-valeur minimale)*			
	Pour l'ensemble des formations supérieures	Evolution (%)	Pour les formations de premier cycle	Evolution (%)
1986	0,55		0,39	
1990	0,51	-8,3	0,44	+14,0
1993	0,49	-3,9	0,37	-15,5
1997	0,55	+13,1	0,44	+19,7
2001	0,59	+7,4	0,50	+12,6
Sur l'ensemble de la période		+7,0		+29,9

* Calculées à partir des coordonnées des régions sur le premier facteur de l'AFC menée sur le tableau qui décrit chacune des régions métropolitaines en fonction des étudiants inscrits dans 15 types de formation retenus à cinq dates de référence (cf. encadré 2).

Enfin, au-delà des grandes évolutions identifiées pour la période 1986-2001, l'approche régionale donne à voir des bouleversements majeurs dans la structuration nationale de l'offre de formations supérieures. Les zones d'offre de formations supérieures en France métropolitaine relèvent de trois profils différents (cf. figure 4) : une offre diversifiée pour la façade Nord-Ouest et le Centre, une offre dominée par les IUT et les STS dans la moitié Nord du pays, à l'exclusion de l'Ile-de-France, enfin une offre dominée par les 3èmes cycles en Sud-Ouest et en façade Est. Deux France coexistent de part et d'autre d'une ligne La Rochelle – Strasbourg. Au Nord, celle du triptyque filières courtes / 3èmes cycles parisiens / diversification ; au Sud, celle du binôme 3èmes cycles / diversification. L'historique unité de la France du Sud autour du poids des formations supérieures générales de troisième cycle, visible sur le schéma de 1986, n'apparaît plus dans la nouvelle géographie de l'offre de formation supérieure. C'est là sans doute une des traductions les plus spectaculaires de « l'aménagement nécessaire du territoire universitaire » (Frémont, 1990-1991) prôné lors de la mise en œuvre du schéma « U 2 000 ».

Bibliographie

- Annales de la Recherche Urbaine, 1994, *Universités et territoires*, n° 62-63.
- BARON M., SAINT-JULIEN T., 1997, « University Functions and Urban Network : Hierarchical Structure and Regulations », in HOLM E. (ed.) *Modelling Space and Networks*, Umea, Geom KulturGeografi.
- BARON M., 1999, « I.U.T. et S.T.S. : deux équipements pour une même offre de formation », *Annales de Géographie*, n° 606, 134-150.
- BARON M., 1999, « Les équipements scolaires et universitaires », in *Atlas de France* dirigé par SAINT-JULIEN T., Reclus, La Documentation Française, vol.10.
- BARON M., 2000, « Territoires de la formation, territoires en formation ? IUT et STS dans les villes moyennes », in ERTUL S. (dir.), *L'enseignement professionnel court post-baccalauréat (IUT-STST)*, Paris, PUF.
- BARON M., CARO P., PERRET C., AMET X., 2003, *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales*, Besançon, 1^{er} rapport de la convention de recherche MJER-DATAR-DEP.
- BEL M., SIMON G., 2003, « Enseignement supérieur au niveau régional et dynamiques de professionnalisation de l'offre de formation », Lyon, Actes du XXXIX^{ème} colloque de l'ASRDLF, 1-3 septembre 2003.
- BROCARD M., HERIN R., JOLY J. (coord.), 1996, *Formation et recherche*, in *Atlas de France* dirigé par BRUNET R. & AURIAC F., Reclus, La Documentation Française, vol.4.

- BRUNET R., 1990-1991, « L'université, la ville et la région », *L'espace géographique*, n° 3, 212-213.
- DATAR (coord.), 1998, *Développement universitaire et développement territorial. L'impact du plan U 2 000 (1990-1995)*, Paris, La Documentation Française, coll. Informations et analyses.
- DE GAUDEMAR J.-P. (dir.), 1992, *Formation et développement régional en Europe*, Paris, La Documentation Française, coll. Etudes et Recherches.
- DEBARBIEUX B., 1990-1991, « Quel aménagement du territoire pour l'université française ? », *L'Espace géographique*, n° 3.
- DUBET F. et al., 1994, *Universités et villes*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises.
- ERTUL S. (dir.), 2000, *L'enseignement professionnel court post-baccalauréat (IUT-STES)*, Paris, PUF.
- FILÂTRE D. (dir.), 1997, *Université 2000 : les effets des implantations nouvelles*, Toulouse, rapport de recherche pour la DATAR, vol 1 et 2.
- FILÂTRE D., 2002, « Les universités et le territoire : nouveau contexte, nouveaux enjeux », *actes du colloque RESUP « l'enseignement supérieur en question »*, LAPSAC – université Victor Segalen Bordeaux 2, 16-17 mai 2002.
- FRANCOIS-PONCET J., 2003, *L'état du territoire, Délégation à l'aménagement et au développement du territoire*, Rapport d'information du Sénat n°241, annexe à la séance du 3 04 03.
- FREMONT A., 1990-1991, « L'aménagement du territoire universitaire », *L'espace géographique*, n° 3, 193-202.
- FREMONT A., HERIN R. & JOLY J., 1992, *Atlas de la France universitaire*, Paris, Reclus-La Documentation Française, Collection Dynamiques du territoire.
- GAGNOL L. HERAUD J.A., 2001, « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois », Strasbourg, Working paper BETA, n°2001-11, mai.
- GRAVOT P., MARCHAND J.M., 1998, Bilan financier : les disparités du financement et leurs déterminants, in : DATAR (dir.), 1998, *Développement universitaire et développement territorial : l'impact du Plan Université 2000 (1990-1995)*, Paris, La Documentation Française.
- LIXI C., 2001, « A l'horizon 2009, une baisse des effectifs étudiants quatre fois moins forte que ces dernières années », *Education & formations*, n°58, 27-36.
- MARCHAND M.J., GRAVOT P., 1999, « La place des régions dans le financement du Plan Université 2000 », *Revue Politiques et Management Public*, vol. 17.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., 2001, *Les interactions spatiales*, Paris, Armand Colin, coll. Cours Géographie.
- SAINT-JULIEN T., 1989, *Qualification du Travail, enseignement supérieur et processus de métropolisation*, Paris, convention de recherche DATAR-CNRS.
- SAINT-JULIEN T., 1990-1991, « L'université et l'aménagement du territoire », *L'espace géographique*, n° 3, 206-210.
- SANDERS L., 1989, *L'analyse de données appliquée à la géographie*, Montpellier, RECLUS, coll. Alidade
- SANDERS L., 1992, *Systèmes de villes et synergie*, Paris, Anthropos, coll. Villes.
- SECHET R. (dir.), 1994, *Université droit de cité*, Rennes, PUR.
- VASSAL S., 1988, *L'Europe des Universités*, Caen, Editex-Paradigme.
- VERGER (J), 1986, *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat.

© CYBERGEO 2004

BARON M., Cybergeo , N° 279 , 23 juin 2004

ⁱ Les résultats présentés dans cet article sont pour l'essentiel issus d'un premier rapport de recherche intitulé *Mobilités des jeunes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales* dans le cadre d'une réponse à un appel à projets de recherche coordonné par la DEP, le Ministère de la Recherche et la DATAR « Education et formation : disparités territoriales et régionales ». Cette réponse intitulée « les mobilités géographiques étudiantes : quelles disparités régionales ? » a été formulée par l'UMR « Géographie-cités » Universités Paris 1, Paris 7 et ENS-LSH Lyon et l'UMR Théma Université de Franche-Comté - centre associé Céreq de Besançon.